

### **SOMMAIRE**

### > Pages 4-9

### VIE MUNICIPALE

- Conseils municipaux des 14 décembre et 25 janvier
- Contrat de ruralité
- Vente des Platanes
- Les boîtes à livres
- Qu'est devenue l'école numérique ?
- La Maison des Projets a ouvert ses portes



### > Pages 10-11

VIE ÉCONOMIQUE

Esat Pierre Boulenger



# > Pages 12-13

**SMART CITY**  Le cadastre solaire... vers l'autonomie énergétique

du territoire!



### > Pages 14-15

### CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

- Visite du centre de tri
- Distribution de sacs de déchets verts
- Rappel déchets
- Troc de plantes
- La processionnaire gagne du terrain!

### > Page 16

### CADRE DE VIE/TRAVAUX

Réhabilitation du bâtiment de pierre de l'ALSH



Rue de la Grimace

### > Page 17

### CADRE DE VIE/SOCIAL

- Nouveau : les ateliers de bien vieillir
- **Ateliers mémoire**
- Sorties cinéma du CCAS

### > Pages 18-21

# **ENFANCE/JEUNESSE**

- Inscriptions scolaires rentrée 2018-2019
- Nouveau chauffeur pour le car municipal
- 10e loto des enfants
- Réunion de la commission "menus des enfants"
- AJP: programme période scolaire
- Les femmes et leurs droits

### > Page 22

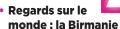
### **RETOUR SUR...**

- Concert du Nouvel An
- · Loto du comité de jumelage
- Le premier Music-Hall au Perray
- Concert Gopak
- Tournoi d'échecs

# > Pages 23-24

#### À VENIR

- Salon des Arts
- Concert "accordéonsnous"



- Semaine d'initiation sportive de printemps
- Le Théâtre des Contes

### > Pages 25-27

VIE ASSOCIATIVE

### > Page 28

MÉDIATHÈQUE

# > Page 29

HISTOIRE

# > Page 30

**TRIBUNES LIBRES** 

# > Page 31

### ZOOM

**Riquet Jug Band** 



> Page 32

AGENDA MARS-AVRIL

# État civil

### Bienvenue à...

- ¶ WAGUE Kaîs, Irmran, Dijibril, le 5 décembre 2017
- 1 DE OLIVEIRA Ema, le 19 décembre 2017
- ¶ ATIGUI Imran, Abdel-Malik, le 27 décembre 2017
- ¶ BROSSIER Louise, Marie-Françoise, Martine, le 31 décembre 2017
- ¶ THIENARD Lucas, Samuel, le 5 janvier 2018
- ¶ LAUNAY Maël, Bernard, Therry, le 18 janvier 2018
- ¶ HAUSLER Leo, le 20 janvier 2018
- 9 BONO HARNOIS Julian, Thiago, Élhiam, le 21 janvier 2018
- PEREIRA DA CUNHA Lucas, le 22 janvier 2018
- ¶ PEREIRA Louna, le 28 janvier 2018

# Ils nous ont quittés

- CEBRIAN Roland, Edouard, le 1er décembre 2017
- ¶ DUFOUR Paulette, Rosine, le 1er décembre 2017
- 1 LANNIO Marie, Thérèse, Eugénie, le 5 décembre 2017
- ¶ BUSTAMANTE GONZALEZ Maria, Angeles, le 9 décembre 2017
- ¶ MORAIS Candido, Antonio, le 13 décembre 2017
- LE MORVAN Roger, le 20 décembre 2017
- ¶ CLÉMENT Liliane, Gisèle, Marie, le 21 décembre 2017
- ¶ MOREL Annick, Marie, Cécile, le 25 décembre 2017
- LOUINEAU Gaston, Louis, Henri, le 18 janvier 2018
- LALOUT Jean-Pierre, le 25 janvier 2018

### ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

Voilà déjà un an que nous avons été intégrés à la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires (CART).

Pour nous qui faisions partie de la Communauté de Communes des Étangs (CCE) composée de 3 communes, cela a constitué un énorme changement. Nous avons quitté une structure à taille humaine pour nous retrouver désormais dans un groupement de 36 communes. Ce qui conduit inévitablement à un nombre de participants conséquent aux assemblées ou conseils communautaires (66 élus). La nature et la richesse des débats s'en trouvent de fait modifiées.

Les « cartes » ont été rebattues et les compétences redistribuées.

Par exemple, la gestion du service d'aides ménagères du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est maintenant du ressort du Centre Intercommunal (CIAS).

Compte tenu de la grande disparité entre les différentes communes, il est important que la ville du Perray, avec ses 7 000 habitants, qui la positionnent parmi les 3 plus grandes communes de l'agglomération, puisse continuer légitimement à défendre ses intérêts et réaliser les projets engagés ou à venir.

C'est l'écoute des uns et des autres qui nous permettra de continuer à travailler et réussir cette vaste communauté d'agglomération où chacun d'entre nous se sentira à l'aise dans cette nouvelle "maison commune".

Le 20 janvier dernier ont eu lieu les vœux de la municipalité. Je suis désolée de n'avoir pu y assister. Je souhaite remercier toutes les personnes présentes: les représentants des différentes administrations, les élus des communes alentour et les habitants du Perray qui se sont déplacés. Un merci tout particulier:

- À l'Harmonie Musicale du Perray, fidèle association présente dans tous les moments forts de la commune.
- Aux écoliers de la Barantonnerie ainsi qu'à leurs enseignantes.

Pour une première prestation de ces jeunes, il m'a été rapporté que cela avait été un véritable succès, tant ils ont su maîtriser et interpréter magistralement les trois chants présentés au public. Nous pouvons être fiers de nos jeunes.

Un grand merci également au personnel municipal pour son investissement dans le cadre de la préparation de cette cérémonie et pour sa disponibilité, en particulier dans le mois de février lors des épisodes neigeux que nous avons subis. Ce sont 40 tonnes de sel et 20 tonnes de sable qui ont été répandus dès 5h30 le mercredi 7 jusqu'au samedi 10, 12h30. Tous les agents étaient mobilisés et disponibles uniquement sur cette tâche durant ces journées.

Notre équipe municipale est à votre disposition pour vous apporter toutes informations et aides dont vous auriez besoin. Je vous rappelle que notre travail, nos décisions sont toujours prises pour le bien des Perrotins.

Cordialement à vous,



# Le Perray Infos

Directrice de la publication: Paulette DESCHAMPS

Comité de rédaction: Paulette DESCHAMPS, Véronique NITSCH, Philippe BRIET,

Patricia LE DUC, Isabelle HATAT, Jean-Claude VIN, Amélie FILLAUDEAU, Caroline BERTHE.

Impression, conception, réalisation: **Café Noir**. Distribution: **Créatif Diffusion** Crédit photos: service Communication, associations perrotines, Café Noir.

Service Communication: 01 30 46 31 15 • E-mail: service.communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail: **publications@leperray.fr** 

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au **01 30 46 31 24** ou publications@leperray.fr

Nous vous rappelons que « Le Perray Infos » se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie, du Syndicat d'Initiative

ainsi qu'à celui de la médiathèque

et **en téléchargement dès le 1**er du mois de sortie sur www.leperrayenyvelines.fr







### La Mairie vous accueille...

- Le lundi, mardi et vendredi: 8h45-11h45 et 14h-17h.
- Le mercredi: 8h45-11h45.
- Le jeudi: 8h45-11h45 et 14h-19h.
- Le samedi: 9h-11h30.

### Permanence du Maire

• Le vendredi: 10h-11h30.

# La Mairie vous renseigne... 01 30 46 31 24 Mairie@leperray.fr

... et vous donne rendez-vous sur www.leperrayenyvelines.fr

### **VIE MUNICIPALE**

L'intégralité des délibérations de ces conseils est affichée à l'entrée de la salle des mariages et consultable sur le site de la Mairie. Ont fait entre autres l'objet des débats:

# Conseil municipal du 14 décembre 2017

## Don de l'association « Autour du numérique au Perray-en-Yvelines » (ADNPY)

Cette association avait pour objet l'accompagnement d'actions innovantes dans le domaine du numérique. Elle portait le projet d'École Numérique sociale, et proposait des formations de développeurintégrateur Web, adaptées aux attentes des entreprises et du marché du travail, à des personnes en recherche d'emploi ou en reconversion. Le recrutement de candidats et l'obtention de nouvelles subventions devenant de plus en plus difficiles, la poursuite du projet d'École n'a pu être maintenue. Le bureau de l'association propose donc de reverser une partie de la réserve de trésorerie (25000€) que lui avait versée la Mairie. Acceptation à l'unanimité.

### **Cimetières - Tarifs**

Chaque année le Conseil municipal peut réviser ces tarifs. Il est toutefois décidé à l'unanimité qu'ils seront maintenus pour l'année 2018.

# Location des salles municipales (salle des Granges - Parc municipal - et salle des fêtes - Mare au Loup) - Tarifs applicables au 1er janvier 2018

Cette tarification est, elle aussi, revue annuellement. Compte tenu de l'augmentation du coût du personnel d'une part et des travaux effectués dans la salle des fêtes d'autre part, une hausse de 5 % par rapport à l'année précédente est votée à l'unanimité.

Rappel: La commune offre à ses associations un prêt gratuit une fois par an et par salle. Le coût de la location couvre entre autres les dépenses liées à l'éclairage, au chauffage et aux interventions du personnel communal. Les tarifs ne comprennent pas les frais inhérents au ménage. Les salles doivent être rendues propres et rangées.

### Rue des Séquoias - Demande de rétrocession

L'Association Syndicale Libre du « Parc des Séquoias » (partie lotissement -

39 lots) a sollicité le classement dans le domaine public des voiries, réseaux divers et espaces verts cadastrés section AP n° 123-203-134-107 (hors petit terrain enclavé). La mise en conformité des réseaux, la réalisation des travaux d'aménagement relatifs à la sécurité de la voirie et le bon état des espaces verts permettent de donner l'accord de principe du conseil. Unanimité.

# Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau potable du Siryae - année 2016

Le conseil prend acte:

- le prix de l'eau n'a pas augmenté (3,85€TTC/m³) avec les services du Siryae;
- les travaux de décarbonatation du réseau ont rendu l'eau moins chargée en calcaire: les installations d'adoucisseurs ne sont plus utiles.

# **Conseil municipal du 25 janvier 2018**

Avant l'ouverture officielle de la réunion du Conseil municipal, la représentante du Cabinet Mazard informe les élus du résultat de la synthèse des études réalisées dans le cadre des besoins sociaux sur le territoire.

Rappel: cette étude est obligatoire afin de définir un programme d'actions pour les prochaines années. Un groupe de travail a été missionné sur diverses thématiques.

### **Affaires financières**

La date limite, pour l'adoption du budget d'une collectivité territoriale, est fixée au 15 avril. Cette date tardive pour le budget de l'année en cours permet aux mairies et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de disposer de données fiscales complètes et fiables, transmises par les services fiscaux, pour le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget dit primitif. Entre le 1er janvier et

ce vote, toutes les dépenses ne sont pas pour autant **figées**. La loi (article L 1612-1) donne la **possibilité** au conseil municipal d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur du 1/4 des crédits de l'année. Cette autorisation, votée à la majorité, permet dès à présent, entre autres, la poursuite des travaux de voiries, la finalisation du second gymnase et des trois logements rue de la Touche, l'achat

de matériel (informatique, outillage...), le financement d'études (écoquartier, réseau, sécurité de la station d'épuration,...)

# Classe de découverte

Une classe du groupe scolaire de « La Barantonnerie » (élèves de CM2) bénéficiera d'un **séjour à Chancy** (Indre et Loire) du 28 mai au 1er juin. Il s'agit de fixer la participation financière des parents (en fonction du quotient familial) ainsi que la

part à la charge de la commune et d'inscrire au budget communal les recettes et dépenses permettant cette aide aux familles. **Vote unanime.** 

Règlement intérieur du Conseil municipal Une modification du règlement intérieur du Conseil municipal est présentée en séance afin de pallier divers comportements de certains élus. **Vote à la majorité.** 

### **Smager & GEMAPI**

Jusqu'à présent l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau; la prévention et la défense contre les inondations; l'aménagement hydraulique des bassins; la protection, la gestion et la restauration des milieux aquatiques et des zones humides étaient facultatifs d'une part et partagés entre différents échelons de la collectivité, syndicats et groupements d'autre part. Sur le territoire du Perray, c'est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des étangs et rigoles (Smager) notamment qui jouait ce rôle déterminant.

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (Maptam) du 27 janvier 2014 a rendu ces missions, regroupées sous le nom de GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations), obligatoires. Elle les a par ailleurs confiées, dans un souci de cohérence et de clarification, aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre à compter du 1er janvier 2018. (Le Perray fait partie, depuis le 1er janvier 2017, de l'EPCI de la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires).

Ces EPCI pourront soit exercer eux-mêmes la compétence GEMAPI, soit la transférer ou la déléguer à des Établissements Publics d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) ou à des Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB). La nouvelle organisation doit être mise en place avant la date limite du 1er janvier 2020. Pendant la période transitoire la GEMAPI reste assurée par les instances antérieures. Le Smager ayant vocation à porter cette compétence et devenir un EPAGE. ses statuts ont été modifiés. Approbation à la majorité.

### **Smager - Rapport d'activités 2016**

Outre une présentation du réseau, il décrit le fonctionnement du syndicat en 2016, ses moyens humains et financiers, les travaux et études réalisés ou engagés, les projets et temps forts. Il comprend aussi une synthèse des réunions du comité. Trois grands volets sont notamment abordés:

- les inondations de mai-juin & les actions menées pour éviter les risques de rupture de digue et protéger les bassins versants en aval (stockages de gigantesques quantités d'eau dans les étangs);
- · le programme quinquennal de main-

tien, en conditions optimales de sécurité, de tous les ouvrages du réseau;

• Le projet de **création d'une Réserve Naturelle Nationale** sur tout ou partie du territoire du SMAGER avec l'appui de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) et la transmission du dossier final afférent au Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) en juillet 2018.

### Le conseil prend acte.

A noter: ce rapport est tenu à la disposition du public à l'accueil durant les quinze jours qui suivent la délibération.

# Vœux du maire

Les Vœux du Maire ont été présentés le samedi 20 janvier dernier.



# Mise à jour du guide pratique de la commune

La Municipalité du Perray-en-Yvelines attend les retours des coordonnées des commerçants, entreprises, associations ainsi que de l'ensemble des acteurs de la vie locale afin de mettre à jour le prochain guide pratique (2018-2020). Un courrier vous a été adressé expliquant la procédure et les démarches à effectuer pour apparaître dans cette prochaine édition du guide. Vous pouvez également renseigner vos coordonnées par le biais du formulaire dédié sur notre site:

www.leperrayenyvelines.fr rubrique Fil d'actualités > Guide Pratique. Renseignements au service communication: 01 30 46 31 15 publications@leperray.fr

### **VIE MUNICIPALE**

# Contrat de ruralité

Les contrats de ruralité ont été instaurés pour promouvoir des ruralités dynamiques, innovantes et solidaires.

e dispositif prévoit des subventions (complémentaires aux aides habituelles de l'État, du département...) afin d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire autour de six thèmes définis:

- L'accès aux services et aux soins,
- La revitalisation des bourgs-centres,
- L'attractivité du territoire,
- · Les mobilités,
- · La transition écologique,
- · La cohésion sociale.

Les contrats de ruralité conclus entre l'État et les pôles d'équilibre territorial et rural (PETR) ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) favorisent la constitution d'un cadre de cohérence des investissements publics.

Pour le contrat de ruralité de Rambouillet Territoires, signé en juillet 2017, 17 opérations ont été inscrites au programme et 7 projets bénéficieront de ce dispositif pour la période 2017-2020. Ces opérations représentent un montant total de dépenses de 2846617€. L'État a retenu une enveloppe de 500000€ pour compléter le financement de ces opérations et elle se répartit de la manière suivante:

- **1. Bonnelles:** réhabilitation de locaux artisanaux communaux: 91800€, soit 40 % du montant total (229500€).
- **2. Bullion:** construction d'un centre de loisirs pour les grands et l'accueil extrascolaire et périscolaire pour les 6-11 ans: 47610€, soit 7,7 % du montant total (618 400€).
- **3. Cernay-la-Ville:** réhabilitation/extension du centre de loisirs et aménagement du jardin du presbytère: 111021€, soit 17.1 % du montant total (649225€).
- **4. Les Bréviaires:** réhabilitation/extension du foyer rural: 117 247€, soit 19,2 % du montant total (610 617€).
- **5. Prunay-en-Yvelines:** extension de la salle polyvalente existante: 33 000€, soit 7,9 % du montant total
- (420 000€). **6. Raizeux:** réhabilitation de la salle polyvalente communale: 76 824€, soit 36,8 %
- **7. Sainte-Mesme:** construction d'un plateau multisports: 22498€, soit 20,5 % du montant total (109995€).

du montant total (208880€).

La commune du Perray-en-Yvelines, ne faisant pas partie des listes officielles de l'État en tant que ruralité éligible au programme, n'a pu présenter de projet dans ce cadre.

# **Vente des Platanes**

e compromis de vente des bâtiments des platanes vient d'être signé (le lundi 29 janvier).

Cette vente décidée par la Municipalité et votée en Conseil municipal le 30 juin dernier, fait suite à une proposition du bailleur social Toit et Joie d'acquérir ces 2 bâtiments pour un montant de 2235000€, auxquels s'ajouteront, selon les termes du contrat, 1,9 M€ de travaux de réhabilitation (1,6 M€ avaient été prévus initialement) voir l'article paru dans le Parisien le 27 février 2017.

Le montant de la transaction s'élève donc au total à 4135000€ et correspond à l'estimation des Domaines.

L'argent ainsi récupéré va pouvoir être réinvesti dans la construction de nouveaux logements sociaux et répondre à notre fort déficit dans ce domaine. Rappelons que la légalité de cette vente a été validée par les services de l'État par courrier officiel du 27 avril 2017.



# Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation

**Dimanche 29 avril** Rendez-vous à 11h à l'ancien cimetière. *Organisé par la ville.* 

Marche retour jusqu'à la plaque du docteur Garfunkel (rue de Paris) suiv d'un pot de l'amitié en salle des mariages, en Mairie.

Plus d'infos: Accueil de la mairie au 01 30 46 31 24

# **Don du sang**

Prochaines dates de collecte de sang dans la commune: les mardis 6 mars et 5 juin, salle des Granges, Parc municipal

# Les boîtes à livres



ous aimez lire et faire partager vos lectures? Alors, pourquoi ne pas redonner sa place au livre dans notre quotidien?

La Région lle-de-France souhaite expérimente un dispositif tourné vers les territoires et ses habitants. Ainsi, quinze boîtes à livres ont été installées dans les gares de la région dont celle de notre commune. En allant au marché, chercher son pain ou encore prendre son train, chacun peut y faire une halte et emprunter des livres, gratuitement, mais également en déposer.

Pensez seulement au bonheur de faire lire à un autre ce qui vous a plu.

La solidarité: c'est donner, partager, sans compter!



# Qu'est devenue l'école numérique?

'École Numérique portée par l'association Autour du Numérique a été créée pour former dans le domaine de l'internet (du web) des personnes en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi sachant qu'il y a dans ce domaine une forte demande des entreprises.

Elle s'est installée dans les locaux nouvellement remis à neuf et réhabilités qu'occupait auparavant l'association Présence, et y a dispensé 2 sessions de formation de 3 mois et demi chacune.

# Plus d'une vingtaine de personnes en sont sorties avec un diplôme leur permettant de prétendre à une embauche rapide.

Pour faire face à un problème de trésorerie, la participation financière des différents organismes à cette formation intervenant 2 mois environ après la fin de la session alors que les formateurs avaient déjà été payés, une avance de 35000€ couvrant partiellement le coût d'une session com-

plète a été obtenue de la municipalité. S'agissant d'une avance de trésorerie, cette somme avait vocation à être remboursée. Malheureusement, au vu des difficultés rencontrés (cf. p4, CM du 14/12/2017), l'école n'a pu maintenir son activité, ce que nous déplorons tous.

Le matériel informatique investi pour ces formations, continue à être utilisé par la Mairie.

Durant l'année, les locaux ont été utilisés par des élèves stagiaires de l'Institut Léonard de Vinci, des IUT de Vélizy et de Mantes-laJolie qui travaillent sur différents sujets (capteurs, récolte et gestion de données, réseau antennes Wifi...) dans le cadre notamment du projet de la Perche aux Mares.

L'association Autour du Numérique a donc libéré les locaux que lui avait prêtés la Municipalité et la guasi-totalité de l'avance de trésorerie a été restituée.

Il n'y a donc pas eu de dépenses à fonds perdus.

Les membres de l'association souhaitent pouvoir démarrer prochainement une initiation/formation aux personnes (d'un certain âge) désireuses de maîtriser ou tout simplement de s'initier à l'utilisation d'Internet

Les locaux peuvent désormais servir à d'autres usages (locatifs, associatifs...) La Maison des Projets vient de s'y installer...

Pour mémoire, le coût de la rénovation du bâtiment devenu très vétuste, a été de 140000€; cette rénovation était nécessaire pour maintenir en état le patrimoine municipal.

### **VIE MUNICIPALE**

# La Maison des Projets a ouvert ses portes

Durant l'après-midi, un atelier participatif

a été proposé « Bâtir ensemble la Maison

des Projets » avec pour sujet les program-

mations futures de la structure. L'idée était



Samedi 27 janvier dernier, Mme le Maire a inauguré la Maison des Projets, premier espace de concertation et participation citoyenne en présence de notre députée Madame Aurore Bergé, de nombreux Perrotins, des associations locales et autres institutions partenaires.

a matinée a permis de présenter la Maison des Projets comme un espace d'échanges entre la municipalité et les habitants/usagers de la commune. Rappelons que cet équipement municipal est dédié à la présentation et à l'information sur les grands projets d'aménagements de la commune (écoquartier de la Perche aux Mares par exemple) ou tout autre projet/thématique touchant la commune (nouvelles mobilités, lien social, économie sociale et solidaire, etc.). La Maison des projets est aussi, et nous avons pu en être témoin le 27 janvier dernier, un lieu de rencontres et de débats. De nombreuses idées nous ont en effet été soumises avec enthousiasme pour nourrir la programmation des mois prochains.

d'inviter le plus grand nombre à s'exprimer sur les thématiques qu'ils souhaiteraient voir être abordées dans les prochains mois au sein de ce nouvel espace. réunions).

Atelier de l'après-midi : Bâtir ensemble la Maison des Projets.

# La Maison des Proiets en quelques mots

### Les objectifs de la Maison des Projets:

- Information
- Formation
- Rencontres échanges
- Participation coconstruction

### Les ressources/outils à disposition et à venir:

- Cartes/Plans
- Calendriers: projets, concertations...
- Documentations
- Expositions
- Maquette (3D, interactive, numérique...)
- Projection Vidéo
- Boîtes à idées/à questions...
- Jeux autour des projets/thématiques
- Salles de réunion
- Espace convivialité
- Bureau de permanences (services, associations, citoyens...)
- · Animations/Ateliers

Un premier temps a été consacré à la définition de cette maison des projets. Les participants en ont ressorti l'idée d'un lieu convivial qui permet de se rassembler, se rencontrer pour élaborer, faire grandir, faire aboutir sous un mode participatif des idées, des avancées sur différents thèmes comme l'environnement, le commerce, les modes de circulation, la culture, l'habitat, le civisme, le vivre ensemble, etc.

Dans un second temps, les participants ont été invités à se prononcer sur les sujets qu'ils souhaiteraient voir être abordés/ portés dans la Maison des Projets.

• Certains participants ont fait connaître leur projet d'épicerie participative: un lieu de vente aux adhérents de l'association de produits du territoire (et/ou demandés par les adhérents). Ce projet nécessite un lieu pour pouvoir « vendre » les denrées environ une à deux fois par semaine. Ce lieu pourrait également proposer différentes activités en parallèle afin d'attirer plus de public ou tout simplement proposer d'autres activités aux habitants. Il a été envisagé que la Maison des Projets puisse dans un premier temps continuer à accompagner le projet (lieu pour les

· Selon les participants, une attention aux jeunes doit être portée dans le cadre de la programmation de la Maison des Projets, en les sondant également sur leurs attentes, en les aidants dans leurs projets...

Des chantiers participatifs pourraient par exemple leur être proposés (ex: construction

des bacs pour les incroyables comestibles - bacs à disposition du public afin d'y cultiver des aromates/légumes sur l'espace public - construction de bancs, tables, mobiliers urbains à aménager dans certains lieux du Perray, végétalisation des pieds d'arbres...).

- Un cycle d'ateliers autour de la permaculture pourrait être assuré par un membre de l'association des Colibris de Rambouillet et avoir lieu au sein de la Maison des Projets.
- Les participants ont proposé des ateliers/ conférences, des rallyes ou encore des jeux de pistes informant sur les différents types de **mobilité au Perray** que la Maison des Projets pourrait relayer.
- En partenariat avec les grandes institutions (PNR...), des journées parcours botanique ou des conférences de sensibilisation à la protection de l'environnement seraient organisées.



Lors de l'inauguration, les ateliers photo-langage et fil à idées ont permis aux visiteurs de réagir à des images (propositions d'aménagement, de services, etc.) en les commentant tour à tour. Les résultats de l'expression des participants ont été recensés dans le cadre d'un compte-rendu sur cette première journée d'ouverture de la Maison des Projets.

- Une **ludothèque** pourrait être mise à disposition des habitants au sein de la Maison des Projets ou en lien avec une épicerie participative.
- Des rendez-vous sous forme de **café-citoyens** accueilleraient des discussions conviviales dans la Maison des Projets autour de thématiques choisies par les habitants (environnement, mobilité, permaculture, architecture...).
- Des **ateliers intergénérationnels** mis en place permettraient l'échange de compétences (« formations » à l'informatique et/ou au numérique, « formations » dans leurs domaines de compétences: jardinage, histoire, musique...).
- Des **ateliers de réparation** d'objets, vélo, pourraient être organisés dans le cadre de « répare café » tout en partageant un moment de convivialité sur place.
- Dans une démarche d'échange et de partage d'objets, de services ou de compétences, des espaces de **dons** ou de **trocs** verraient également le jour dans la Maison des Projets.

Au-delà de la thématique de l'aménagement du territoire, de nombreuses idées ont émergé, visant notamment la valorisation du lien social entre habitants.

Une restitution de cette journée sera réalisée au sein de la Maison des Projets sous forme d'exposition dans le cadre de la programmation de Mars/Avril.

**Maison des Projets** 5, rue de l'Église service.communication@leperray.fr • 01 30 46 31 15 www.leperrayenyvelines.fr

# **Programme**



# **Mars**

# Samedi 3 mars - 15h Atelier confection d'abat-jour personnalisés

Ouvert à tous, sur inscription En collaboration avec la Fabrique des Colibris, Ressource&vous, Récup' Répar' et Compagnie

# Jeudi 15 mars - 9h Innovation ouverte (1)

Participez à l'aménagement d'un tiers lieu (bâtiment de la Poste).

Ouvert à tous, sur inscription En collaboration avec SmartUse

# Jeudi 22 mars - 20h « Passer de l'idée au projet! »

Atelier sur le montage de projet. Approche méthodologique et premier travail de mise à plat des projets. Premier temps d'échange qui pourra se poursuivre par un accompagnement individualisé. Ouvert à tous, sur inscription En collaboration avec le Parc Naturel Régional de la Haute

# Samedi 24 mars - 10h-18h Ressourcerie éphémère

Vallée de Chevreuse

Vous avez des objets dont vous ne vous servez plus? Ne les jetez pas, offrez-leur une seconde vie! Dépôt d'objets à recycler et achat à prix solidaire En collaboration avec

En collaboration avec la Fabrique des Colibris « Ressource&vous » Récup' Répar' et Compagnie

# Samedi 31 mars - Accueil libre de 14h à 17h

# Permanence de la Maison des Projets & Autoréparation

Découvrir la Maison des Projets, échanger et partager ses initiatives. Atelier pour apprendre à diagnostiquer et réparer soi-même. Échange de services et d'objets réparés.

En collaboration avec Lab Transition

# **Avril**

# Samedi 7 avril - 15h Conception de produits ménagers au naturel

Pour respirer un air sain, apprenez à fabriquer simplement vos produits ménagers!

Ouvert à tous, sur inscription En collaboration avec la Fabrique des Colibris, Ressource&vous, Récup' Répar' et Compagnie

# Samedi 14 avril - 15h Café-tricot

Atelier intergénérationnel de loisirs & échange de compétences

Ouvert à tous

En collaboration avec la Fabrique des Colibris, Ressource&vous, Récup' Répar' et Compagnie

# Vendredi 27 avril - 9h Innovation ouverte (2)

Participez à l'aménagement d'un tiers lieu (consultation des habitants autour de l'écoquartier)

Ouvert à tous, sur inscription En collaboration avec SmartUse

### Samedi 28 avril - Accueil libre de 14h à 17h

# Permanence de la Maison des Projets & Autoréparation

Découvrir la Maison des Projets, échanger et partager ses initiatives. Atelier pour apprendre à diagnostiquer et réparer soi-même. Échange de services et d'objets réparés.

Ouvert à tous, sur inscription En collaboration avec Lab'Transition



# VIE ÉCONOMIQUE



1, allée des Grèbes • ZI du Chemin Vert Le perray-en-Yvelines

# L'ESAT Pierre Boulenger fait partie de l'association Confiance Pierre Boulenger qui compte neuf établissements dans la région de Rambouillet.

### Qu'est-ce qu'un Esat?

# I s'agit d'un Établissement et Service d'Aide par le Travail qui a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés.

Ces établissements accueillent des personnes de 18 à 60 ans ayant une reconnaissance de travailleur handicapé fournie par la Maison Départementale du Handicap, dont les capacités de travail ne leur permettent pas de travailler dans une entreprise ordinaire et d'exercer une activité professionnelle indépendante.

L'Esat fonctionne comme une entreprise: il fabrique ses propres produits, conclut des contrats de sous-traitance ou de prestations de services, il rémunère ses employés contribuant ainsi à leur intégration sociale et professionnelle.

La seule différence se trouve dans les conditions de travail de ces personnes accueillies: la personne en situation de handicap relève du domaine social. Son travail est adapté à son handicap, elle travaille à son rythme et bénéficie du soutien d'un éducateur ou d'un moniteur d'atelier. L'Esat est organisé par activité en ateliers. Chaque atelier propose ses services à des entreprises ou des particuliers.

### L'atelier blanchisserie

L'atelier Blanchisserie traite le linge sale des foyers d'hébergement, de restaurants, de cuisines scolaires, de différentes entreprises (par exemple bleus de tra-

# **Esat**Pierre Boulenger du Perray



vail). L'Esat du Perray traite également du linge de particuliers mais uniquement les couettes, couvertures, duvets, tapis, housses de canapés. La prise en charge est planifiée sur un cycle hebdomadaire. Le traitement aseptique du linge se fait dans le respect des protocoles de manipulation, il concourt aux bonnes conditions de travail au sein de l'atelier. Ce traitement respecte le principe de marche en avant (le linge sale ne croise jamais le linge propre, des règles d'aération et de désinfection sont mises en place). Le linge sale est réceptionné dans des sacs réservés à cet usage, étiquetés au nom du client. Il est ensuite trié, pesé et mis en machine. Une fois lavé, il est réceptionné côté propre, puis séché, repassé, plié, vérifié et conditionné, en sacs ou sur chariot, par client pour livraison ou enlèvement. Les postes de travail sont répartis entre le tri de linge-mise en machine, le passage de linge plat en sécheuse-repasseuse et le "linge en forme" mis au séchoir puis repris au fer à repasser.

# L'atelier repasserie

L'Équipe repassage traite le linge propre déposé par les clients à l'accueil « Repasserie ».

Les employées de l'atelier, accompagnées, accueillent les clients, font l'inventaire du linge en leur présence et remplissent une fiche avant de convenir d'une date et d'un horaire de reprise.

La journée démarre en prenant connaissance du planning, cela dans le but de respecter les priorités. Le repassage du linge propre se fait en s'assurant de la bonne température du fer, en tenant compte des recommandations telles que la classification des fibres et les températures recommandées par textile. Une fois repassé le linge est plié ou mis sur cintre en fonction de la demande du client. Une fois le travail terminé le linge est déposé à l'accueil avec la fiche d'inventaire pour la facturation.

Cet atelier, très ouvert, nécessite des compétences diversifiées et une certaine autonomie.

Les horaires d'ouverture sont:

- Lundi/Mardi/Vendredi : 9h-15h45,
- Mercredi/Jeudi: 9h-16h45.

# L'atelier de sous-traitance industrielle

Les équipes sont réparties sur 2 à 3 ateliers qui regroupent les activités de conditionnement, reprographie et routage.

La diversité des travaux réalisés constitue la richesse de cet atelier (mise sous pli, ensachage, comptage, assemblage, mono poste...). Une utilisation de différents outils est nécessaire comme les soudeuses de sachets plastiques.

La répartition des groupes de travail, des postes de travail comme celle des tâches confiées évolue régulièrement et permet de proposer à chacun des fonctions adaptées à ses possibilités tant sur la gestuelle que sur l'autonomie. Des gabarits spécialement conçus ou des astuces techniques peuvent être mis en place pour développer des travaux plus complexes.

Les travaux sont dans leur grande majorité réalisés dans l'enceinte de l'établissement. Toutefois la réalisation de travaux chez le client par un groupe de personnes accompagnées (encadrés par un moniteur) ou sous forme de prestation de service, en détachement individuel, est recherchée. Les commandes, même si elles sont confiées par des clients réguliers, sont ponctuelles. Aussi, la répartition des travaux organisée par le moniteur principal, se fait-elle chaque semaine en fonction de l'effectif des ateliers et des spécificités







Atelier blanchisserie.

Atelier sous-traitance industrielle.

de chaque commande.

Le travail peut être organisé sous forme d'une chaîne de travail, d'un petit groupe de 2 ou 3 personnes ou en monoposte. La quantité des pièces à réaliser, la répartition et la complexité du travail d'une part, le souhait, les possibilités et le projet personnel de chaque personne accompagnée d'autre part, conditionnent le choix d'organisation effectué par le responsable de l'atelier.

### L'atelier de nettoyage automobile

Deus fois par semaine, des personnes accompagnées par un moniteur nettoient des véhicules. Ils fournissent cette prestation auprès d'entreprises et de particuliers, en adoptant une attitude écoresponsable. Il s'agit d'économiser l'eau et d'utiliser des produits qui n'impactent pas l'environnement. Cette activité permet d'inscrire les personnes accompagnées dans le cadre de la citoyenneté au travail, d'améliorer leur autonomie et leur prise de responsabilité en créant un contact direct avec les clients.

### L'atelier entretien des locaux

Cette activité se fait soit au sein de l'établissement avec pour mission le nettoyage des bureaux, des couloirs, des différents ateliers ainsi que des sanitaires, soit chez des clients à l'extérieur, dans un secteur proche de l'Esat et des transports en commun (particuliers, entreprises, association). Afin de mener à bien le projet de cet atelier, l'équipe accède tous les deux ans à une formation sur l'hygiène des locaux, ce qui permet de mieux appréhender les bonnes méthodes et techniques de travail ainsi que les bons gestes professionnels.

Cet atelier apporte une formation spécifique et une valorisation personnelle pour chacun.

# L'atelier espaces verts et maraîchage (certification bio)

Pour la partie espaces verts, l'atelier a des clients avec des contrats annuels et développe avec une entreprise extérieure un groupement d'intérêt commun afin de travailler sur des chantiers communs. Il permet aussi aux personnes accompagnées de s'insérer dans le milieu professionnel et de parfaire leurs formations (détachement).

L'organisation des activités en espaces verts est établie sur un planning d'une durée de 15 jours. La plupart des clients sont sous contrat d'avril à octobre avec un passage tous les 15 jours durant cette forte période d'activité. Il y a également des contrats ponctuels durant les périodes hivernales.

Cet atelier dispose de son propre « parc matériel » qui est adapté aux travaux espaces verts chez les différents clients. Le transport des machines est effectué à l'aide d'un camion et d'une remorque aménagés pour l'activité. En fonction des clients, le chargement de machines appropriées est effectué le matin pour les activités de la journée. Concernant certains travaux, du matériel peut être loué ponctuellement. L'entretien des machines est réalisé chez un prestataire de services en cas de panne ou de révision hivernale. L'entretien préventif est réalisé lors du nettoyage des machines (affûtage, resserrage de boulons, filtres...).

Afin de respecter les procédures de sécurité, chacun dispose d'un sac où sont rangés ses Équipements de Protection Individuels (EPI: casques, lunettes, gants, genouillères et gilets jaunes).

La partie maraîchage se développe quant à elle progressivement. Une partie de la production est vendue le mercredi matin sur la place de la mairie du Perray depuis 2013. Depuis peu un partenariat a également été créé avec une grande enseigne de distribution de légumes bio.

Les travaux de maraîchage ne recommençant qu'à partir du mois d'avril/mai, un article dédié à cet atelier paraîtra dans Le Perray Infos de juillet/août.



**SMART CITY** 

# Le Cadastre Solaire...

# vers l'autonomie énergétique du territoire!

« Comment faire en sorte que les Perrotins développent leurs capacités à participer à la production d'énergie sur le territoire? »

Nous commençons par répondre en leur donnant les moyens de choisir! Nous sommes déjà tous consommateurs d'énergie électrique, nous pouvons maintenant devenir « TOUS PRODUCTEURS »!

# Une carte pour connaître le potentiel solaire de votre toit

La commune du Perray propose aujourd'hui à tout habitant son cadastre solaire.

C'est quoi, un cadastre solaire? C'est une cartographie du potentiel solaire d'un territoire, donc de votre toit, de votre cour, de votre jardin. Cette cartographie est mise à disposition de tous les citoyens et entreprises de notre commune.

Il est là pour vous informer de votre potentiel solaire, pour vous aider à connaître la rentabilité énergétique et donc économique de la pose d'un système solaire thermique ou photovoltaïque. Le cadastre solaire modélise l'ensoleillement sur les façades et les toitures des bâtiments sur une grande échelle, celle de notre commune.

Techniquement, Il a fallu faire un survol de l'ensemble des surfaces et des calculs complexes basés sur des relevés photographiques en 3 dimensions, le parcours du soleil au cours de l'année et le calcul des ombres portées par les arbres proches, les cheminées, les constructions voisines.

Notre cadastre solaire est intégré au Système d'Information Géographique (SIG) 2D et 3D de la ville et sera disponible pour tous en ligne sur le site web de la Collectivité.

Pour l'utiliser, rien de plus simple, il suffit d'entrer votre adresse. L'application permet ensuite d'évaluer le potentiel de votre adresse en répondant au préalable à quelques questions permettant de définir les besoins.



# Exemple avec une découverte des potentiels sur une toiture du pôle médico-social

(bâtiment municipal situé dans la cour de la mairie)

Au-delà des résultats immédiats fournis, dans un futur proche, des propositions liées à la réalisation de vos projets solaires en autoconsommation individuelle ou collective vous seront disponibles par l'intermédiaire de la SAS Le Perray Énergies, société de production d'énergies locales et renouvelables, créée par votre ville. (voir encart bleu).

Apporter à notre collectivité et à l'ensemble des habitants et



des entreprises, les moyens de faire le choix d'une énergie durable et renouvelable est un engagement de notre commune. Le cadastre solaire est l'un de ces outils, c'est à nous maintenant de nous en saisir.



Les démarches Smart Village sont réalisées dans le cadre du programme Village+ soutenu par la région Île-de-France.





# Le Perray Énergies SAS, une énergie renouvelable au service des Perrotins

Depuis août 2015, la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), permet à une collectivité de prendre part à une société de production d'énergies renouvelables sur son territoire et d'y associer ses habitants.

Le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 11 février 2016, de se saisir de cette opportunité en créant « Le Perray Énergies SAS » qui, dès aujourd'hui, permet de produire et consommer localement au Perray-en-Yvelines, une énergie électrique renouvelable (il est à noter que cette SAS créée par une collectivité est encore probablement à ce jour, une première nationale). Actuellement, les réalisations de la SAS Le Perray Énergies sont:

- Les 72 panneaux de la Mare au Loup en autoconsommation privée pour le site,
- Les 32 panneaux de 3 nouveaux logements sociaux situés au 41 rue de la Touche destinés à une autoconsommation collective des locataires,
- Et l'installation toute prochaine (mars/avril) de 100 panneaux sur la Station d'Épuration du Perray (STEP)... À lire dans un prochain Le Perray Infos.

Et enfin, la possibilité et la volonté d'appliquer ces techniques à l'ensemble des réalisations futures de la commune dont le nouveau quartier de la Perche aux Mares dans la perspective d'un écoquartier autonome en énergie électrique.







À noter: la production d'énergie peut se faire via un toit, l'abri un véhicule, un abri bois, ou au sol, dans votre jardin par exemple.

# **CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT**

# Visite du centre de tri du Sitreva

Le Sitreva propose aux administrés du Sictom de la région de Rambouillet une visite du centre de tri. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire via le site internet du Sictom pour la prochaine visite qui aura lieu le vendredi 9 mars.

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE.

Rendez-vous sur le site: www.sictomregionrambouillet.com/initiatives-locales/ inscription-visite-du-centre-de-tri-du-sitreva



# SICTOM Le PERRAY-EN-YVELINES

# Rappel déchets

### **DÉCHETS MÉNAGERS**

Prochains ramassages:

- Ordures ménagères: tous les vendredis matin
- Emballages: un lundi sur deux l'après-midi: 5 et 19 mars (dates en avril non communiquées)

Zone 1 (verte): lundi 26 mars (dates en avril non communiquées) Zone 2 (violette): mardi 27 mars

(dates en avril non communiquées)

Retrouvez toutes les dates de collecte sur le site de la ville: www.leperrayenyvelines.fr > Votre quotidien > Propreté

et sur le site du Sictom: www.sictomregionrambouillet.com

# **Distribution** de sacs de déchets verts

Sur le site de la Mare au Loup (14. rue de Houdan):

- **Vendredi 23 mars** (16h30-19h30) et **samedi 24 mars** (9h30-12h30 et 14h-17h)
- **Vendredi 6 avril** (16h30-19h30) et **samedi 7 avril** (9h30-12h30 et 14h-17h).

Un fléchage sera mis en place pour indiquer le lieu de distribution sur place. Les sacs sont à retirer en personne, merci de vous munir d'un justificatif de domicile.

Nous vous rappelons que les sacs de déchets verts doivent être déposés sur l'espace public au plus tôt la veille au soir du jour prévu de ramassage.

# **Troc de plantes**

Samedi 5 mai de 9h à 15h, parking du Planit

Vous souhaitez venir échanger des plants, des bulbes, des graines, des outils de jardin, des conseils...

Alors préparez-vous dès maintenant:

- Faites des boutures,
- Préparez vos sachets de graines,
- Empotez les plantations,
- Poursuivez les semis (pour avoir des plants pour le 5 mai).

Plus d'informations : 06.18.86.39.75 rambouilletentransistion@laposte.net



# La processionnaire gagne du terrain!

N'est-ce pas là encore une conséquence du changement climatique?

près le frelon asiatique observé chez nous depuis quelque temps, c'est au tour de la chenille processionnaire du pin de se manifester sur notre commune. Elle ne figure pourtant pas encore, pour le département des Yvelines, à l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) du Muséum d'Histoire Naturelle. Il s'agit de la larve du papillon de nuit Thaumetopoea pityocampa. Sa présence a été découverte début décembre sur les pins de la cour de l'école de la Barantonnerie et ses proches abords. Les nids ont été détruits immédiatement par une entreprise spécialisée diligentée par les services municipaux.

### Ce qu'il faut savoir

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de **poils urticants** qui se détachent facilement et peuvent être dispersés par le vent. La substance urticante peut provoquer chez l'homme et les animaux une irritation accompagnée parfois d'atteintes oculaires ou pulmonaires ou encore de réactions allergiques graves.

Le même risque sanitaire est à craindre avec la chenille processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*) dont la présence est probable dans le département des Yvelines selon l'INPN.

# Comment reconnaît-on la processionnaire du pin?

C'est une chenille de couleur brun foncé ponctuée de taches rougeâtres, avec la face ventrale jaune. Sa longueur peut atteindre 40 mm. L'animal vit en colonies de plusieurs dizaines à quelques centaines



Les colonies se déplacent toujours en "procession".

d'individus et se déplace toujours en "procession" suivant une ligne continue. On peut les voir dès septembre lorsqu'elles vont construire leur abri en fils de soie sur les branches des pins, ou plus rarement des cèdres, pour passer l'hiver jusqu'au mois de mars quand elles vont s'enfouir dans le sol pour se transformer. L'hiver, elles ne sortent que pour se nourrir ou reconstruire un nid à proximité en cas de raréfaction de la nourriture. Les abris nettement visibles sont généralement installés à l'extrémité des rameaux en exposition sud.



Abri en fil de soie sur les branches des pins.

# Comment limiter les populations?

Les prédateurs naturels sont peu nombreux. La lutte contre ces insectes, sans pouvoir prétendre les éliminer totalement,

peut être réalisée selon plusieurs procédés: la destruction mécanique des nids (échenillage), les traitements phytosanitaires biologiques ou chimiques, la capture des chenilles avec l'écopiège, la capture des papillons par phéromone. Dans tous les cas et afin d'éviter tout risque sanitaire, il est préférable de faire intervenir une entreprise spécialisée.

### Mesures préventives

Il est fortement probable que les arbres échenillés soient infestés à nouveau l'année suivante. Il faudra donc les remplacer par une essence autre que pin ou cèdre. Par ailleurs lors des créations d'espaces verts, notamment sur les emprises publiques, il est prudent de diversifier les essences dans les surfaces arborées en mélangeant conifères et feuillus.

Avant les années 1990, la Loire constituait la limite d'expansion de la procession-naire. Depuis, on a constaté sa progression rapide vers le nord. Comment ne pas faire le lien avec le dérèglement climatique qui se précise de jour en jour et que nous ne pouvons plus ignorer.

Comme pour le frelon asiatique, en cas de découverte de la processionnaire, il faut en informer les services municipaux en indiquant s'il s'agit d'une procession ou d'un nid et en précisant le lieu dans le but d'avertir la population et redoubler de vigilance en cas d'expansion. Outre le fait de prévenir la mairie, les particuliers doivent faire éliminer les processionnaires sur leur propriété.



N'hésitez pas à faire intervenir une entreprise spécialisée.

# **CADRE DE VIE / TRAVAUX**

# **Travaux de réhabilitation du bâtiment en pierre de l'ALSH**

n janvier dernier, le personnel de l'ALSH « Les P'tits Loups » a réintégré les locaux administratifs dans le bâtiment en pierre. En effet ce dernier a fait l'objet d'une réhabilitation de février à décembre 2017, pour un montant de 277300 euros TTC.

Les fondations ont été entièrement renforcées et une résine a été injectée à leurs bases afin de garantir l'étanchéité du bâtiment, une réfection partielle de la toiture a également été faite ainsi qu'un traitement fongicide et insecticide de la charpente. L'électricité et la plomberie ont été remises aux normes.

Le rez-de-chaussée et l'étage ont été repensés afin d'optimiser l'espace de travail et d'intégrer

au mieux les bureaux des encadrants du centre de loisirs.

Ces différents travaux ont permis de



conserver l'identité et le caractère du bâtiment tout en répondant à un besoin logistique pour le bon fonctionnement de l'ALSH.







# Rue de la Grimace

a dernière phase de travaux rue de la Grimace a été entamée en janvier 2018 avec la rénovation de la voirie et de l'assainissement. Pour rappel, la rue a fait l'objet d'une attention particulière ces derniers mois avec des travaux menés d'une part par le Siryae pour l'eau potable, et par la commune d'autre part.



# Rappel: les subventions de voirie

Les travaux de voirie engagés par la commune peuvent, sous certaines conditions, faire l'objet de subventions. Pour l'année 2017. aucune proposition de subvention pour l'entretien de la voirie n'a été faite par la communauté d'agglomération Rambouillet Territoire, hormis une délibération faisant référence à un marché public. Celui-ci permet aux petites communes rurales de se regrouper afin d'obtenir des contrats de voirie intéressants. Le Perray-en-Yvelines a déjà un contrat voirie en cours, et l'intérêt de ce groupement n'était pas suffisant pour remettre en cause notre contrat.



# Nouveau: les ateliers du bien vieillir

Aujourd'hui l'espérance de vie a dépassé les 80 ans en France - contre 49 ans au début du XXe siècle - avec une perte d'autonomie de plus en plus tardive. La retraite est désormais vécue comme une « deuxième vie » modifiant ainsi l'approche traditionnelle de la vieillesse.

En partenariat avec le Prif (Prévention Retraite Île-de-France), le CCAS propose pour l'année 2018 différents ateliers, adressés aux retraités, composés chacun de plusieurs séances:

- Ateliers mémoires: du 26 mars au 1er juin
- · Ateliers bien vieillir: du 4 mai au 12 juillet
- Ateliers équilibre en mouvement:

### du 17 septembre au 14 décembre

Les ateliers auront tous lieu à la Résidence Autonomie Saint Jacques (37, rue de Chartres). Une réunion d'information sur les ateliers aura lieu aux Granges du parc, le vendredi 9 mars de 14h30 à 16h30 (inscriptions aux ateliers possibles lors de la réunion).



Le Prif regroupe les trois princi-PRIF paux régimes de retraite intervenant en Île-de-France. l'As-

surance retraite (CNAV), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et les caisses du Régime Social des Indépendants (RSI), dans un but commun: proposer des actions de prévention au bénéfice des seniors afin de favoriser le vieillissement réussi. Il développe des ateliers de prévention sur 4 thématiques principales: la santé et le bien-être, la mémoire, l'activité physique et l'habitat.

# **Ateliers mémoires:** onze séances du 26 mars au 1er juin

- Une première séance test: test et connaissance du groupe, écoute des attentes et des difficultés de chaque participant. Le test d'inclusion est le MOCA Test (Montréal Cognitive Assessment Test), conçu pour l'évaluation des dysfonctions cognitives légères; il est effectué par un médecin ou un psychologue. Lorsqu'une anomalie est dépistée, un accompagnement est proposé aux participants.
- Deuxième séance: séance d'introduction pré-

sentant le PEPS Eurêka, son contenu et la thématique des séances suivantes.

- Troisième séance dédiée aux différentes stratégies de mémorisation.
- Suivent 8 séances qui ciblent chacune une mémoire spécifique. Ces 8 thématiques correspondent.

Pour plus d'information et pour vous inscrire, contactez le CCAS:

ccas@leperray.fr - 01 30 46 31 19

# **Sorties** cinéma du CCAS

Tous les mois, le centre communal d'action sociale de la commune propose des sorties cinéma pour lesquelles le transport est assuré par la Mairie (prix de la place: 4,50€). Pour participer, pensez à vous inscrire! Dates des prochaines séances:

### lundi 19 mars.

séance de 16h15 Informations et inscriptions du 5 au 16 mars.

### lundi 9 avril.

séance de 16h15 Informations et inscriptions du 26 mars au 6 avril. Contactez le CCAS: ccas@leperray.fr 0130463119

# Rétrospective

# Sorties illuminations de Noël

Le **19 décembre** dernier, près de 50 seniors ont profité d'une sortie à Paris. Après un goûter dans le quartier de Notre-Dame, un circuit en car était proposé pour découvrir les illuminations de Noël.



# Rendez-vous du CCAS: la galette des aînés

Le dimanche **21 janvier** dernier à la salle des fêtes de la Mare au Loup, 160 personnes âgées se sont réunies pour partager un après-midi convivial. Galette des rois, musique et danse au programme. Plusieurs reines et rois à cette occasion dont Madame Jeanne Hurtebize, doyenne du Perray.





Jeanne Hurtebize, doyenne du Perray.

# **ENFANCE/JEUNESSE**



# **Inscriptions** scolaires Rentrée 2018-2019

Dates d'inscriptions pour la petite section de maternelle (enfants nés en 2015)

du lundi 26 au vendredi **30 mars** 2018.

Horaires d'ouverture du service scolaire:

- Lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h, • Mercredi matin de 8h45 à 11h45,
- Jeudi de 14h à 19h.

Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent.

Note importante! Les élèves en grande section de maternelle (école du Pont Marquant) seront inscrits d'office à l'école élémentaire. Un courrier sera adressé à chaque famille courant mars 2018 pour indiquer la future école élémentaire (Barantonnerie ou Platanes) et préciser les modalités d'admission.

service.scol@leperray.fr 01 30 46 61 10/20

# Nouveau chauffeur pour le car municipal

otre chauffeur Jean-Jacques, qui assurait tous les déplacements de la commune qu'ils soient scolaires ou pour les différentes sorties organisées par la mairie, a pris sa retraite. Après 27 années de service nous lui souhaitons de belles années pour profiter pleinement de cette nouvelle liberté. Nous avons le plaisir de vous présenter Julien qui sera désormais au volant de notre car municipal.



# Très beau succès pour le 10e loto des enfants

e 10e Loto des Enfants organisé par l'association "Le Perray, Patrimoine et Culture", s'est déroulé, le dimanche 28 janvier dernier, en présence de plus de 260 personnes dont 130 enfants environ. Les bénéfices de cette manifestation désormais traditionnelle et très attendue par les enfants, contribuent au financement d'activités ou de matériel pédagogique au profit des trois écoles perrotines. Les nombreux lots distribués dont 4 entrées au Parc Astérix, une patinette et une caméra embarquée ont fait le bonheur des jeunes gagnants. Rendez-vous l'an prochain pour une 11e édition.

Pour rappel, les bénéfices récoltés l'an dernier ont permis de financer des livres de bibliothèque pour l'école des Platanes, des séries de livres en anglais pour l'école de la Barantonnerie et une partie d'un appareil de sonorisation pour l'école du Pont Marguant.







# Commission « menus des enfants »

# Réunion à l'école des Platanes le 2 février 2018

e 2 février dernier s'est réunie la commission menus avec les enfants de l'école des Platanes en présence de Monsieur Liège, le responsable de secteur de Cuisine Évolutive, et de Madame Samier, diététicienne. La commission menus des enfants se tient tous les ans alternativement à l'école des Platanes et à l'école de la Barantonnerie. Elle permet aux enfants

(représentés par deux élèves de chaque classe) d'échanger avec le prestataire, d'exprimer leur avis sur les menus proposés à la cantine. Ils font part de ce qu'ils aiment ou n'aiment pas, ce qu'ils souhaitent voir plus souvent proposé lors des repas.

Sur présentation de la trame proposée par le prestataire, les menus sont composés par l'école de la Barantonnerie, l'école des Platanes et par les enfants de l'ALSH, à tour de rôle. Les menus ainsi choisis sont examinés par la commission menus qui les valide ou les modifie afin de respecter l'équilibre alimentaire sur la semaine.

# Compte rendu de la réunion

### Étaient présents:

- Deux enfants de chaque niveau de classe,
- Cuisine Évolutive: **Patrick Liège** (responsable de secteur)
- et Karine Samier (diététicienne).
- Agent de restauration:

### Véronique Leblanc,

• Service Communication:

### Caroline Berthe,

• Service Scolaire: Julie Conoir.

# Les enfants apprécient:

Les plats végétariens La ratatouille Les fruits Les repas à thème Les enfants n'aiment pas: Les épinards Le poisson Les haricots

# Les enfants souhaitent: Des pommes de terre sautées

Des tomates avec mozzarella Plus de plats de saison Des hamburgers Des potatoes à la place des frites Moins de poissons



### Les questions des enfants

Pourquoi certains plats ne sont pas assez salés?

Le sel n'est pas bon pour la santé, nous avons des normes à respecter (18 g pour le repas du midi).

Peut-on avoir plus de variétés au niveau des légumes?

Nous essayons de fournir un maximum de légumes de saisons.

Le pain servi le lundi est moins bon que celui du reste de la semaine. Le pain du lundi est préparé dans notre cuisine centrale vers minuit afin que celui-ci puisse être livré de bonne heure le lendemain dans votre cantine. Le reste de la semaine, celui-ci est livré par une boulangerie de votre commune.

À quelle heure sont livrés les repas sur notre école?

Les repas sont livrés par Cuisine Évolutive entre 3h et 5h du matin.

Pendant la commission menus, les enfants ont précisé apprécier la nouvelle organisation du service qui s'est mise en place récemment.

Cuisine Évolutive a ensuite proposé

une animation « crêpes » sur le temps du déjeuner. Les enfants ont pu choisir l'assaisonnement de leur crêpe. Préparé devant les enfants, ce dessert a rencontré un franc succès auprès des élèves. Les menus de chaque jour sont choisis par les Fédérations de Parents d'Élèves, le responsable de la restauration scolaire, le Service Scolaire, l'élue du service scolaire, le personnel du prestataire de services accompagné de leur diététicienne, ainsi que par les enfants des écoles élémentaires et de l'ALSH.

# **ENFANCE/JEUNESSE**



### « Viens te détendre »

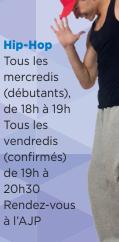
Tous les jours du lundi au vendredi de 16h à 19h et le mercredi de 13h30 à 18h Accueil, écoute, jeux de société, Wii, PS3, billard, baby-foot, tennis de table, activités manuelles...

Vous avez des idées de projets, l'équipe de l'AJP est là pour vous accompagner et vous aider dans la réalisation de vos projets!

### Foot en salle

Tous les mercredis, de 13h30 à 15h30 Gymnase du Perray





Aide aux devoirs: il reste

des places!!

Tous les lundis, de 17h30 à 18h30 Tous les jeudis, de 17h30 à 18h30 Rendez-vous à l'AJP

Tous les lundis et vendredis de 16h à Rendez-vous à l'AJP

### **Atelier CréTaCollection**

Tous les jeudis de 18h à 19h Rendez-vous à l'AJP

### Atelier CréaArt: Graff

Tous les mercredis de 15h à 16h30 Rendez-vous à l'AJP





Espace Jeunes/AJP Salle des Genévriers Espace de la Mare au Loup 14, rue de Houdan 01 34 84 66 38/06 69 09 55 59 Espace.jeunes0686@orange.fr AJP Le Perray www.leperrayenyvelines.fr

### City Sport: le retour!

Plutôt foot ou basket? Viens décider! Tous les vendredis (sauf en cas de pluie), de 17h30 à 19h City Stade (zone industrielle)

### Le projet du trimestre:

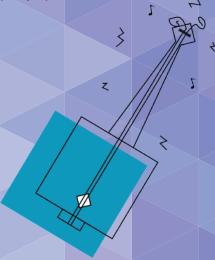
# « La jeunesse fait sa vidéo »

Viens prendre en main la GoPro. Si tu es intéressé, viens nous rencontrer ou contacte-nous au 0134846638 ou par mail: espace.jeunes0686@orange.fr

### Focus:

# Mercredi 7 mars 2018: **Initiation au Diddley**

Informations et inscriptions à l'AJP (voir p31)



### Soirée à thème:

Vendredi 6 avril:

### « Vendredi tout est permis »

Informations et inscriptions à l'AJP avant le vendredi 30 mars.

# Les femmes et leurs droits

Les droits des femmes: qu'en savez-vous? « Liberté, Égalité, Fraternité » Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits, selon la loi, mais est-ce vraiment le cas?

A ujourd'hui nous nous tournons vers les droits de la femme. L'idée que les hommes et les femmes jouissent des mêmes droits est très récente. Longtemps elles furent privées d'un certain nombre de droits, justifié par leurs différences de nature, de fonction, considérées comme inférieures

Les petites filles étaient éduquées pour la cuisine, le ménage, apprendre à s'occuper des enfants, entretenir le foyer... Tout cela en vue uniquement de les marier pour qu'elles forment de « parfaites ménagères ».

Si lors de la Révolution française de 1789 la question de la femme ne fut pas abordée par l'Assemblée Constituante, les femmes étaient évincées car il leur était interdit de prendre part aux affaires publiques, elles exprimèrent leurs revendications au travers de pétitions notamment, préoccupées par l'absence d'instruction, le droit d'exercer un métier entre autres.

En 1867, Victor Duruy, ancien ministre de l'instruction publique, autorise la création d'écoles pour filles dans les communes de plus de 500 habitants, mais peu les fréquentent.

Les progrès législatifs sont lents mais réels, voici quelques dates clés:

**1924 :** Uniformisation des programmes scolaires masculins et féminins et création d'un baccalauréat unique.

**1944 :** Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes.

**1965 :** Les femmes mariées peuvent gérer leurs biens, ouvrir un compte en banque, exercer une profession sans l'autorisation de leur mari.

**1967:** La Loi Neuwirth autorise la contraception, notamment l'usage de la pilule.

#### 1972

- Reconnaissance du principe « à travail égal, salaire égal ».
- L'école polytechnique devient mixte: 8 femmes sont reçues.

**1974:** Françoise Giroud première secrétaire d'État à la condition féminine.

**1975 :** Loi Veil pour l'Interruption Volontaire de Grossesse - IVG

1976: La mixité devient obligatoire pour tous les établissements scolaires publics.
1980: Marguerite Yourcenar est la première femme élue à l'Académie française.
1991: Édith cresson première femme îre ministre.

**2001 :** Augmentation du délai légal de l'IVG de 10 à 12 semaines.

### 2002:

- Création du congé de paternité.
- L'enfant peut porter le nom de ses deux parents.

## 2006:

- Introduction de la notion de respect dans les obligations du mariage.
- Alignement de l'âge légal du mariage pour les garçons et les filles à 18 ans.
- Loi relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- 29 % des entreprises sont créées par des femmes.
- Les salaires des femmes sont inférieurs de 27 % à ceux des hommes (données DARES).

### 2010:

- Vote de la loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes.
- Création de l'ordonnance de protection des victimes.

**2012 :** Vote de la Loi n° 2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel.



Texte rédigé par Cassandra, collégienne de 3º, stagiaire au service communication.

**2014 :** Vote de la Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Et pour notre ville:

**1999 :** Paulette Deschamps, première femme maire de la ville.

Aujourd'hui, si dans les textes, les femmes ont les mêmes droits que les hommes, dans la réalité bien des inégalités subsistent: elles restent majoritairement moins payées que les hommes à fonction égale, plus souvent victimes du chômage, de la précarité. Dans certains pays la place de la femme est toujours inférieure, leurs droits ne sont pas reconnus, la journée internationale des droits de la Femme est là pour nous le rappeler.



### **RETOUR SUR**

# **Concert du Nouvel An**

Salle comble pour ce concert qui a réuni deux formations: le Jazz du Colombier et l'Orchestre d'Harmonie de la Société Musicale, le **13 janvier** dernier à la salle des fêtes de la Mare au Loup.



# Loto du Comité de Jumelage

Le loto, cette année, a eu lieu le samedi **27 janvier** en raison des travaux de rénovation de la salle de Mare au Loup en décembre. Les fêtes de Noël étant passées, le gros lot (habituellement le panier « réveillon ») s'est transformé en panier « gourmet ». L'assemblée nombreuse a vu au hasard des tirages, des gagnants joyeux et satisfaits. Notons que quelques familles chanceuses ont emporté plusieurs lots. Rappelons que les bénéfices sont destinés au financement des

déplacements lors de nos échanges franco-allemands. Merci à tous et rendez-vous pour le prochain loto en décembre 2018.





toute rénovée, s'est tenu le spectacle de Music-Hall devant près de 200 personnes. L'événement a conquis l'ensemble des spectateurs présents qui ont tous salué la qualité des prestations. Les costumes et les chorégraphies ont été mis en valeur par l'éclairage rosé de la scène, qui, d'une surface de 200 m², laissait toute la place aux artistes pour chanter et danser!



# **Concert Gopak**

Samedi **3 février**, le quatuor Gopak nous a enchantés avec des musiques d'Ukraine, de Russie, de Moldavie, de Roumanie et autres pays d'Europe Centrale. Ces musiciens de très haut niveau nous ont fait oublier pendant une



heure et demie la grisaille de ce samedi de février. Le chaleureux Vasyl Borys, accordéoniste et conteur a, comme toujours, su créer une connivence entre le public et les musiciens. Alexandra à la flûte traversière et au piccolo nous a éblouis par sa dextérité Philippe Istria aux percussions et Guillaume Pagnon à la contrebasse ont magistra-lement soutenu le rythme de morceaux parfois endiablés.

# Tournoi d'échecs

Le Club d'échecs Perrotin a organisé le championnat de France scolaire dans sa phase départementale. Une centaine de joueurs yvelinois se sont donné rendez-vous à la Mare au Loup le **24 janvier** dernier. Le club du Perray s'est illustré en décrochant les titres individuels chez les écoliers et les collégiens. Merci à notre commune pour son soutien permanent à la cause échiquéenne.





### À VENIR



ette manifestation émerveille chaque année près de 2000 visiteurs qui votent pour leurs œuvres favorites. Ainsi les artistes se voient remettre treize prix au terme de l'exposition: un prix du jury pour chaque discipline (7) et trois prix du public (expression plastique, sculpture et photo).

Nouveauté cette année, **deux prix Jeune Talent** seront attribués, un pour les moins de 12 ans et l'autre pour les 12-18 ans.

Les artistes exposés seront également soumis aux votes des élèves du Perray pour remporter l'un des deux prix des écoles, un pour l'expression plastique et l'autre pour le tiercé photo. En effet, tous les ans, les écoliers, visiteurs privilégiés, se rendent au Salon, chaque classe dispose d'un créneau d'accueil et d'animations.



Cette année a lieu le 26<sup>e</sup> Salon des Arts et le 39<sup>e</sup> Tiercé photo. Depuis 2010, les deux événements sont réunis pendant une semaine dans la salle des fêtes de la Mare au Loup.

Le Salon des Arts du Perray vise toujours plus haut: en 2017...

- Plus d'une centaine d'artistes inscrits (toutes disciplines confondues),
- Près de 450 œuvres exposées
- et plus de **1500 visiteurs** tout au long de la semaine.

De nombreuses techniques plastiques sont représentées, exposition d'huiles, acryliques, techniques mixtes, graphites, sanguines, pastels, aquarelles, sculptures. Le tiercé photo tient également une part de plus en plus importante avec des thèmes divers et variés.





# Programme du Salon des Arts

### Vendredi 9 mars

18h30: Vernissage du Salon

### Du samedi 10 au samedi 17 mars

Ouverture au public: de 14h à 18h30

### Dimanche 11 mars

16h: Concert Riquet Jug Band (voir p31)

### **Dimanche 18 mars**

15h30: clôture des votes

17h: remise des prix et clôture du Salon

### À VENIR

# **Concert**

# « accordéons-nous »

### Samedi 17 mars 18h30, Granges du parc, parc municipal

L'accordéon ce n'est pas que du « musette »! Tout au long des deux heures de concert, les huit accordéonistes de cet excellent ensemble, accompagnés d'une basse et d'une batterie, vous feront découvrir le vaste répertoire de cet instrument qui a su conquérir tous les styles musicaux. Du classique arrangé pour ensemble d'accordéons au jazz en passant par la chanson, vous ressortirez conquis de cette soirée musicale.

Tarif: 8€ / Tarif réduit: 4€ service.culture@leperray.fr • 01 30 46 31 15



# Regards sur le monde:

# la Birmanie

# Samedi 24 mars 20h, Granges du parc, parc municipal

Le vidéo-club de Rambouillet partage ses carnets de voyage. 1re partie: « Carnet de voyage au Pays du Dragon » (30 mn) Une Suédoise fait le grand tour du Vietnam et visite les sites fameux: Hanoï, La Cité impériale de Hué, Saïgon, le delta du Mékong, la Baie d'Along, mais également s'initie à la fabrication des lampions, ou à la calligraphie vietnamienne dans un couvent de nonnes.

2º partie: La Birmanie (60 mn) Appelée aujourd'hui Myanmar,

la Birmanie s'est ouverte récemment au tourisme et ses trésors sont encore préservés. La foi bouddhiste se manifeste dans l'attitude et la bienveillance, dans la magnificence des temples, statues et objets de culte.



Découvrez la vie des pêcheurs du Lac Inle, les 4 000 temples de la ville de Bagan et la Pagode de Shwedagon.

service.culture@leperray.fr • 01 30 46 31 15

# Semaine d'initiation sportive de printemps

Du lundi 16 au vendredi 20 avril De 9h30 à 11h30 et 14h à 16h. structures sportives municipales

Destinée aux jeunes perrotins (10-14 ans), organisée en partenariat avec les associations sportives de la ville. Formule unique Pass' Sport 10 activités (le tarif du Pass'sport est calculé en fonction du quotient familial) service.sport@leperray.fr • 01 30 46 31 23



# Le Théâtre des Contes

### Dimanche 15 avril 16h, salle des fêtes de la Mare au Loup

La Troupe du Crâne entre dans la magie des contes et propose un spectacle familial, tout public (à partir de 6 ans.). Qui ne connaît Le Petit Chaperon rouge, La Belle et la Bête, les facéties d'Arlequin et les ruses du Chat botté? Les comédiens entrouvrent, émus, la porte des lumières et des ombres. Tout fusionne pour toucher les coeurs et partager le rêve absolu d'une enfance intacte, retrouvée.

• La Belle et la Bête (durée: 45 minutes)

• Le Petit Chaperon rouge (durée: 20 minutes)

• Le Petit théâtre d'Arlequin (durée: 8 minutes)

• Le Chat botté (durée: 20 minutes)

Gratuit.

Gratuit.

service.culture@leperray.fr • 01 30 46 31 15



# **Epi'plette!**

On se lance! L'épicerie participative et solidaire va voir le jour dès février. Une trentaine de citoyens du Perray et d'ailleurs se sont regroupés autour d'Epi'plette (ou Epi Ecolo) pour rejoindre le réseau grandissant des Epi (www.monepi.fr).

Mais qu'est ce qui se cache derrière ce vocable? De l'argent? Sûrement pas! Des produits de grande distribution? Pas du tout! Des marchandises qui ont traversé la moitié de la planète? Encore moins! Non, ce qui nous rassemble c'est justement l'humain et son impact sur son environnement, c'est l'envie d'être acteur de notre quotidien et de notre consommation, c'est notre volonté de soutenir des productions locales et de qualité, c'est de nous retrouver, pour apprendre ensemble, pour transmettre...

Notre association est un regroupement d'acheteurs, qui en plus de s'organiser pour trouver des producteurs locaux, des bons produits, va également aider à faire tourner la boutique! 2h par mois par adhérent bénévole seront nécessaires! Et nous ne serons pas avares de diversité: nous avons tout à faire! Toutes les compétences, connaissances sont donc les

bienvenues!

L'épi'plette est un projet respectueux de la planète: objec-

tif zéro emballage non recyclable, zéro déchet et une réduction maximale de l'empreinte carbone du producteur à l'assiette.

Des ateliers Zéro déchets, produits ménagers maison, bricol'tout, couture et récup, des boutiques éphémères de jeunes et talentueux créateurs locaux sont également à l'ordre du jour!

C'est une jolie aventure économique, écologique, conviviale, solidaire et gourmande! Tous les ingrédients pour recréer du lien, pour entretenir ce bien vivre ensemble que nous perdons chaque jour un peu plus, noyés dans notre rythme quotidien: métro, boulot, chariot! Caddie, ca ne rimait pas!

Nous n'avons malheureusement pas à ce jour de vrai local pour héberger notre projet, mais plein d'idées pour lui faire voir le jour! Nous commencerons donc en mode précommandes et livraisons regroupées, le temps de trouver le bon endroit!

Si vous connaissez des locaux vides ou des personnes prêtent à nous accueillir, faites-le nous savoir!

Envie de nous rejoindre? Contactez-nous : leperrayparticipatif@gmail.com ou sur notre page Facebook le Perray connexion.

# **Concert de printemps**

### Samedi 7 avril 20h30, salle des fêtes de la Mare au Loup

L'Orchestre d'harmonie du Perray-en-Yvelines fêtera l'arrivée du printemps avec un concert aux musiques éclectiques et toniques.

En première partie la chorale de l'école de La Barantonnerie. Les personnes présentes aux vœux de Madame Deschamps, maire du Perray, ont déjà pu entendre les enfants de la chorale dirigée par Véronique Parisot, directrice de l'école, et Céline Guillemot, enseignante dans la même école.

L'orchestre assurera la deuxième partie en



vous emmenant en voyage de la France jusqu'aux États-Unis à travers les paysages somptueux de l'Ouest Américain, avec une incursion au Brésil.

Les musiciens accompagneront la chorale pour un dernier morceau commun « Le chant du Perray », spécialement écrit par le compositeur Alexandre Carlin pour l'orchestre d'harmonie du Perray.

Entrée libre. www.smpy.fr

# On s'était dit rendez-vous dans 40 ans

En 1978, le petit groupe initiateur de notre ensemble, alors appelé Chantejoie, se mettait en route, sans imaginer que 40 ans plus tard, il serait toujours présent et toujours bien vivant. Dès lors, de Québec à Millau, de l'Anjou à la Provence, le groupe devenu Mosaïque a traversé les époques et les continents, en chantant la variété française, de Jacques Brel aux Frérot Delavega, en passant par Johnny Hallyday et Zaz.

Aujourd'hui, Mosaïque est composé de 60 choristes, 4 musiciens, 3 techniciens et 1 chef de chœur, et beaucoup de bonne volonté de tous, conjoints et amis. Venez trouver votre voix avec nous, nous répétons tous les mercredis soir à partir de 20h30 à la salle des fêtes des Bréviaires.

Nous fêterons dignement nos 40 ans lors d'un grand spectacle le 24 mars. Pensez dès maintenant à réserver votre soirée!

# À Croches

# Cœur

# Dimanche 29 avril 20h30, salle des fêtes de la Mare au Loup

Le comité de jumelage, en collaboration avec l'ensemble vocal Mosaïque, accueillera en compagnie de nos amis allemands de Bellheim, l'ensemble « Chorale À Croches Choeur » venant d'Erstein en Alsace. Un concert sera donné par nos amis alsaciens dans le cadre de la préparation de la tournée de Mosaïque en Alsace au cours du mois de juillet 2018.

La date initiale du 12/05 initialement communiquée dans le programme événementiel n'est plus à prendre en compte.

sjdovillez@wanadoo.fr alain.nivert@hotmail.fr 01 34 84 96 97

### **VIE ASSOCIATIVE**



# **Décathlon Jeunes**

Réservez le 3 iuin 2018: Journée sous le signe du sport et du fair-play.

L'Elan organise sa 8e édition du Décathlon Jeunes avec plusieurs nouveautés, notamment une démarche écocitovenne en lien avec le PNR de la Vallée de Chevreuse et des surprises pour les parents avec des challenges vitaminés. Cette journée est gratuite et ouverte à tous les enfants de 5 à 12 ans. Chacun sera récompensé pour sa participation et ses performances. Possibilité de restauration (à réserver) et buvette sur place. La participation active des parents bénévoles est indispensable pour la réussite de la manifestation, nous comptons sur vous!

Inscriptions jusqu'au 15 mai (ou limite de 120 enfants) sur elansportpourtous.iimdo.com Pour tout renseignement elan.leperrav@amail.com



# **Speed-ball au Perray**

Speed-ball

au Perray

au Perray-en-Yvelines Caen(14)-Émancé(78)-Octeville(76)

Dimanche 11 mars

Salle des sports

### **Dimanche 11 mars** 10h-17h

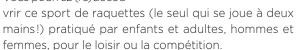
### Salle des sports

1, rue des Lauriers

L'Elan accueille une rencontre interdépartementale de speed-ball, épreuve qualificative pour le championnat de France

Trois clubs sont invités: Caen (14), Émancé (78) et Octeville(76).

Vous pourrez (re)décou-



Contact: bertrand.lecorre@orange.fr

Et pour tout savoir sur le speed-ball: speed-ball.fr

# Karaté

Les résultats:



### **Pupilles**

1<sup>re</sup> Emma De Oliveira, qualifiée pour la Coupe de France (**0**)

3e Jeremy Lefebvre (2)

5e Ethan Blinet

### **Benjamins**

1<sup>re</sup> Chiara Tzioumaris (3)

3e Lyse Laloyer (**4**)

3e Enzo Peressini (6)

5e Lucas Marques



# **Tennis Fitness**

Mesdames, Mesdemoiselles, c'est votre aprèsmidi à toutes: ados, débutantes, licenciées ou non: venez vous amuser et goûtez au « Tennis Loisirs » le samedi 24 mars à partir de 14h au club du Perray-en-Yvelines.

Pour vous inscrire, merci de contacter le professeur Julien Melot au 06 89 25 82 30 mail: tcpsiteinfo@gmail.com



# 8e bourse échange

# placomusophile

Samedi 12 mai 2018 Salle "Les Granges" - Parc Municipal

de 8 à 16 heures en face de la Mairie

Rencontres et échanges entre collectionneurs:

ouvert aux non professionnels.

Contact: M. Brodaz 06 07 03 03 43

L'organisateur ne peut être tenu responsable en cas de vol, perte ou détérioration. L'exposant participe à ses risques et périls. Le stationnement se fait à l'extérieur du lieu d'exposition: parking derrière la Mairie hors zone bleue











# La Croix du Sud

Si le pilotage de maquettes d'avions radiocommandés vous passionne, le club d'aéromodélisme du Perray-en-Yvelines « La Croix du Sud » vous propose de multiples activités.

Sur un terrain d'un hectare en bordure du Perrayen-Yvelines, près des Bréviaires, situé dans un cadre agréable, le club offre à ses adhérents un espace aménagé avec piste de décollage, parking, zone de pique-nique et espace de loisir dédié à l'aéromodélisme. Le club est affilié à la fédération française d'aéromodélisme qui délivre une licence à chaque pratiquant.

Différentes disciplines selon ses envies : planeur électrique, planeurs remorqués, vol de maquettes d'avions de différentes époques : biplans, avions de chasse, avions à turbine, avions civiles.

Les débutants trouveront toujours des conseils pour la construction, mises au point et pilotage de leur maquette.

Des courses de drones sont organisées en vision directe ou en fov.

Divers championnats interclubs, nationaux et internationaux: voltige grands modèles, concours durée planeur, concours maquettes.

Le club organise également des cours de pilotage pour les débutants et de mise à niveau.

Pour tous renseignements et inscription: lacroixdusud78.fr



# **Carnava**





Samedi 24 mars, nous fêterons

tous ensemble, petits et grands, la fin de l'hiver.

Venez nombreux déguisés!

Le départ sera donné à 10h30 à l'ALSH « Les Petits Loups » 37, rue de Chartres pour le défilé jusqu'au champ de foire où les festivités se termineront par un grand feu de joie autour de Monsieur Carnaval. Les gâteaux seront les bienvenus de la part des parents pour clôturer cet évènement et réchauffer le cœur de chacun.

# Sortie au théâtre des Deux ânes



Le 20 janvier dernier, 112 personnes sont allées au théâtre des 2 ânes voir **« tout est bon dans le macron »** 

Après-midi de détente et de rire pendant deux heures avec ce spectacle hilarant. Un humour tel qu'on l'aime, plein de finesse, décapant et sans vulgarité, pétillant et plein de malice. Ce spectacle est une véritable thérapie, à consommer sans modération. Encore bravo! Un excellent moment à renouveler.

# **Chasse aux œufs**

# Dimanche 1<sup>er</sup> avril De 10h à 12h, Parc municipal

Un sachet d'œufs et de bonbons de Pâques sera remis à chaque enfant trouvant un maximum d'œufs cachés. Se munir d'un petit panier pour rapporter les œufs ramassés. Participants limités à 150 enfants.

letandemimmobilier@orange.fr 06 17 09 90 92





# Vide grenier de printemps

**Dimanche 8 avril, de 9h30 à 18h, champ de foire** *Entrée libre pour les visiteurs, Tout public* 



Le Comité des Fêtes organise un vide grenier le dimanche 8 avril de 9h30 à 18h sur le champ de foire. Les bulletins d'inscription se tiendront à votre disposition au service de l'accueil de la Mairie à partir du lundi 5 mars jusqu'au 5 avril dans la limite des places disponibles. Emplacements: 14€ les 3 mètres (les tables ne sont pas fournies). Le chèque sera à libeller à l'ordre du Comité des Fêtes. L'installation se fera le dimanche à partir de 7h30.

Pour tout renseignement: 01 75 25 33 40 ou 01 34 84 94 89.

Inscriptions exposants (sauf professionnels) en mairie.

Plus d'infos: Mme Carroy, Présidente du Comité des Fêtes au 01 75 25 33 40 ou 06 18 45 05 98.

### **MÉDIATHÈQUE**



La médiathèque met à votre disposition sur son blog: mediathequeduperrayenyvelines.blogspot.fr des liens vers des sites de lecture et de téléchargement en ligne d'ouvrages dont les droits sont tombés dans le domaine public, essentiellement des classiques. Idéal pour vous replonger dans ces textes de référence ou pour préparer des travaux scolaires. Bonne lecture en ligne, et rendez-vous tout de même à la médiathèque!

14, rue de Houdan leperray.biblio@orange.fr

MARDI 16h-18h

MERCREDI 11h-18h sans interruption

16h-18h JEUDI VENDREDI 15h-18h

10h-16h30 sans interruption



# Le joueur d'échecs David Sala

Bande dessinée adaptée d'une nouvelle de Stefan Zweig

1941, dans un paquebot en partance de New York pour Buenos Aires, une partie d'échecs se déroule entre le champion du monde en titre et un énigmatique aristocrate viennois, qui réussit à le battre. En réalité, Monsieur B. a appris par cœur les règles des échecs grâce à un manuel, pour ne pas sombrer dans la folie, seul dans une pièce vide, une geôle nazie. Son passé douloureux resurgit alors comme un cauchemar. Voici une somptueuse adaptation de la nouvelle éponyme de Stefan Zweig, dans laquelle les illustrations à l'aquarelle donnent aux pensées et aux souvenirs qui torturent Monsieur B. un caractère presque onirique.

# Retour sur les ateliers d'écriture à la médiathèque

n novembre et décembre derniers, Marie-Jeanne et Philippe de l'association « Les Souffleurs de rêves » ont proposé aux enfants des ateliers d'écriture de contes détournés, suivis d'ateliers de mise en voix de leurs récits. Avec l'aide des deux animateurs, les enfants se sont appuyés sur le schéma d'un conte traditionnel pour inventer leur propre histoire



et leurs propres personnages. Ces séances associant écriture et oralité, ont fait appel à leur esprit créatif, leur apprenant aussi à mettre en valeur leur histoire à l'oral, mais aussi à placer leur voix et leur gestuelle, de façon ludique.

Les histoires ont ensuite été présentées à voix haute devant leurs parents, et devant les enfants du centre de loisirs « Les P'tits Loups ».

# **Compagnie Contes en bande**

### Samedi 31 mars 2018

Organisé par la médiathèque municipale à la salle des Granges du Parc

Is sont de retour! Les membres du groupe « Contes en bande » nous reviennent pour une soirée de lecture théâtralisée, entre rire et émotion. Le rire d'abord, avec **Le défunt**, pièce à l'humour décalé de René de Obaldia. « Julie et Mme de Crampon se retrouvent pour évoquer le souvenir de Victor, défunt mari de la première. Banalités, confidences, et tout doucement, un autre portrait du cher défunt



se dessine, peu reluisant... qui était vraiment Victor? Et qui sont ces deux femmes qui revendiquent chacune son amour »? Quiproquos en perspective...

Et après le rire, l'émotion avec La petite-fille de Monsieur Linh. Adaptation du beau roman de Philippe Claudel, le texte évoque avec sensibilité les thèmes de l'exil, de la mémoire, de l'amitié. « C'est un vieil homme debout à l'arrière de son bateau. Il serre dans ses bras une valise légère et un nouveau-né plus léger encore que la valise. Tandis que l'enfant dort, le pays s'éloigne, devient infiniment petit et Monsieur Linh le regarde disparaître à l'horizon ».

Une belle soirée en perspective, à la Salle des Granges du Parc le 31 mars 2018 à 20h. Entrée gratuite

Réservation: 01 34 84 89 84 ou leperray.bibliothe@orange.fr ou à la médiathèque aux horaires d'ouverture.

### **HISTOIRE**



# Histoire et Mémoire du Perray

# Le Chant du Perray

Samedi 7 avril, lors du Concert de Printemps, à la Salle des Fêtes de la Mare au Loup, l'orchestre d'harmonie de la Société Musicale et une classe des écoles du Perray, vont créer ce chant, écrit, pour la musique, par Alexandre CARLIN et, pour les paroles, par l'Atelier d'HMPY. **Venez nombreux assister à l'événement!!!** En avant-première, voici les paroles et leur explication:

Premier couplet: Les premiers temps

Sur la route romaine d'Orléans à Poissy L'évêque de Chartres créa la paroisse Saint-Eloi Et sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle Des terres essartées naquit Le Perray.

La voie romaine, qui servira de tracé à la future Nationale 10 (route de Paris à Bayonne), relie à l'origine Orléans (*Cenabum*) à Poissy (*Pinciacum*) et constitue la via Turonensis (passant par Tours), une des quatre routes menant à Saint Jacques de Compostelle, en Espagne, haut lieu de pèlerinage de tout l'Occident au XIIe siècle. La Croix Saint-Jacques, située à la sortie sud du Perray, en témoigne. La paroisse voisine des Essarts-le-Roi date du Xe siècle et doit son nom au défrichage (essartage) de la forêt pour créer des terres agricoles (novales). Au XIIIe siècle, quelques bûcherons essartent de nouvelles terres au sud, en limite du diocèse de Chartres et son évêque, Aubry Le Cornu, à partir des feux (maisons) de ces bûcherons, crée, en 1242, la Paroisse du Perray, placée sous le patronage de Saint Eloi, et l'inscrit au pouillé (inventaire des bénéfices) chartrain, pour soustraire ce nouveau produit au clergé qui recoit celui des Essarts-le-Roi.

Deuxième couplet: Le temps des rois

Forêt d'Yveline riche en eaux et gibier L'onde des étangs crée la Rivière du Roi Soleil Puis le Pavillon de chasse de Saint-Hubert Et au bout des arches celui de l'Empereur.

La Forêt d'Yveline (Sylva Aquilina = forêt gorgée d'eaux) est le massif forestier qui s'étendait de l'ouest de l'Essonne à Saint-Germain-en-Laye dont la forêt de Rambouillet était le cœur et le Pays d'Yveline correspond à peu près au territoire du Parc Naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse. Depuis la construction du château de Saint-Léger par Robert II le Pieux, un peu avant l'an 1000, elle devient territoire de chasse et des zones de défrichement sont confiées aux ordres monastiques (Vaux de Cernay, Port-Royal des Champs).

En 1685, Louvois, chargé de l'alimentation en eaux du Château de Versailles, décide la mise en réseau des étangs et rigoles de Rambouillet à Trappes et crée le Lit de Rivière qui va drainer et rendre arables près de 15000 ha: c'est l'aménagement des étangs de Saint-Hubert et la création de celui du Perray. Le site de Saint-Hubert retient l'attention de Louis XV qui commande à Gabriel (architecte du Petit Trianon), en 1755, un pavillon de chasse, le Château de Saint-Hubert, abandonné sous Louis XVI et mis à sac sous la Révolution et Napoléon à l'autre bout du pont demande à Famin de lui construire le Pavillon de Pourras qu'il n'utilisera jamais et dont il reste les ruines.

Troisième couplet: Le temps du train

Le chemin de fer vint couper le village La Gare du Perray remplaça celle de l'Artoire Bientôt affluèrent les rois et les présidents Et pierres, bois et blé, montèrent vers Paris.

Le 5 juillet 1849, la ligne de chemin de fer Paris-Chartres est mise en service: elle passe sur l'étang du Perray dont la partie morte deviendra l'Abreuvoir, condamne la route d'Auffargis, crée les rues du Vieux Moulin et du Petit Pas, et isole pour longtemps la partie Est. Par contre, pas de gare au Perray, mais une station à l'Artoire pour le propriétaire du Château... Après quinze ans de réclamations, la station est transférée au Perray en janvier 1862 et quelques années plus tard, le boulevard (rebaptisé avenue en 1931) de la Gare est percé pour donner accès aux équipages, et bientôt le Comte Potocki qui a racheté au Baron de Rothschild le rendez-vous de chasse de la Croix Saint-Jacques accueille le Président Félix Faure et le Tsar Nicolas II. Le transport des marchandises va dynamiser Le Perray: du triage partent vers Paris de nombreux convois de pierre (c'est l'origine du nom de la ville), de grumes de bois ou de céréales.

Quatrième et dernier couplet: Les temps nouveaux

Un village route: restaurants et bouchons... La grand-route tant souhaitée un jour changea sa destinée On vint de partout pour s'installer et goûter La douceur de vivre aux portes de la forêt.

Né de la route comme le mentionne son blason (e via orta), Le Perray est à l'origine un village-rue et la route qui le traverse est un axe essentiel de circulation et favorise depuis le XVIIIe siècle le commerce de la route: auberges, charrons, maréchaux, cochers jalonnent la traversée du village de l'Artoire à la Croix-Saint-Jacques, et, à partir de 1920, restaurants, cafés, buvettes et stations-service fleurissent. Las, l'automobile génère des désagréments: bruits, accidents fréquents et bouchons tous les weekends. Il faudra plus de vingt ans de démarches pour que les 5,8 kilomètres de déviation deviennent enfin réalité, le 25 mai 1976. Le village va alors se transformer et devenir plus résidentiel: un peu moins de 1000 habitants en 1901, 3000 habitants en 1975, la population atteint près de 7000 habitantshabitants en 2018. L'urbanisation se développe, de nouveaux quartiers apparaissent (Cœur Perray, Barantonnerie, Cottages, Séquoias, Porte Moutonnière...) et accueillent de nombreux urbains de la Petite Couronne ou du nord des Yvelines ou des provinciaux qui travaillent sur Paris ou sa proche banlieue et qui recherchent principalement la nature offerte par la forêt, les étangs et rigoles et le Parc Naturel Régional.

### **TRIBUNES LIBRES**

M. Baron, élu de l'opposition, est hostile nous le savons au projet de la Perche aux Mares, arguant à qui veut l'entendre que ce quartier est une zone inondable sur laquelle il est illusoire et dangereux de construire, et plus grave encore, en s'obstinant à prétendre que la commune n'est pas concernée par ses obligations de construction.

# Comment peut-on en tant qu'élu ignorer à ce point la loi et les instances de l'état?

Comment peut-on affirmer avoir une connaissance supérieure des sujets traités par les services de l'État?

Un tel comportement de la part d'un élu est gravissime et totalement inacceptable!

On ne manipule pas par sa propre incompétence des administrés au risque de leur porter tort!

Nous rappelons en effet que ce projet a fait l'objet, après étude du dossier largement étayé d'expertises et de diagnostics obligatoires, d'une autorisation environnementale délivrée par le préfet de département. Cette démarche entreprise depuis plusieurs années a permis de garantir sa conformité avec le code de l'environnement, la loi sur l'eau et le code forestier.

# Comment peut-on en tant qu'élu s'attribuer le droit de déroger à la loi?

L'article 55 de la loi relative à la solidarité

et au renouvellement urbain (loi SRU) fixe aux communes de plus de 3500 habitants (1500 en Ile-de-France) situées dans les agglomérations de plus de 50000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15000 habitants l'obligation de disposer d'au moins 25 % de logements locatifs sociaux par rapport à leur parc de résidences principales.

Contrevenir à la loi est passible de peine, surtout s'il s'agit d'un élu!

Face à l'ignorance stupéfiante de cet élu, nous suggérons qu'il suive d'urgence une formation accélérée en matière d'éducation civique...

Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune »: Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Vincent MAILLE, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOUIN, Charles VIETTE, Dalila IKHELF, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Jean-Claude VIN, Valérie LEROY, Patricia LE DUC.

### ATTENTION: DANGER!

### Prévention quand tu nous tiens...

Nous voulons la concertation dès à présent afin d'établir un plan de prévention pour la sécurité de nos concitoyens.

Nous voulons une collaboration plus nécessaire qu'ailleurs dans le secteur social et de la sécurité avec les services de l'État et les responsables territoriaux, autour de 5 axes, pour une nouvelle stratégie visant à associer les services de sécurité, les organismes publics, les établissements scolaires, bailleurs sociaux et associations.

- 1°) La prévention des jeunes exposés à la délinquance
- 2°) L'amélioration de la tranquillité publique,
- 3°) La prévention des violences familiales,
- 4°) La prévention des violences faites aux femmes,

5°) L'aide aux victimes.

#### La santé aussi

Lors de la réunion pour la défense de l'hôpital de Rambouillet, le 17 janvier, M. Baron a fait une proposition: inciter les médecins du territoire à envoyer leurs patients vers les services de l'hôpital. Nos collègues du conseil municipal ne pourraient-ils pas voter une motion en ce sens?

### À vous de juger

Contrairement à ce qui a été dit et écrit, l'endettement de la commune/hab s'élève à 1200€ et non à 72€/hab, qui correspond en fait à une annuité de remboursement de l'intérêt de l'emprunt.

Nous dénonçons le fait que, pour la deuxième fois, le DGS obtienne un droit de réponse immédiat dans le même bulletin municipal où devait être publiée notre tribune.

Nous dénonçons la délibération municipale modifiant le règlement intérieur stipulant que le texte des questions doit être adressé au maire 48 heures au moins avant une séance. Nous disons que c'est un constat d'échec de leur part car par méconnaissance des dossiers, la majorité craint de ne pas être en mesure de répondre à nos questions et par prudence, s'oppose à ce genre de confrontation.

Alors, de quel côté se situe la malhonnêteté intellectuelle?

Les élus le « Perray@venir » Jean-Louis BARON, Marie-France GROSSE, Marie-José PETER, Pierre TESSIER



Le texte de la liste « Le Perray Horizon 2020 » ne nous est pas parvenu à temps pour l'édition de ce Perray Infos.

Pour la liste Le Perray Horizon 2020 Guillaume ODRY, Émilie HIRSOUX







# Le Lieu présente : Riquet Jug Band au Perray

Dans le cadre du Salon des Arts du 10 au 18 mars prochain, le Riquet Jug Band donnera un concert le dimanche 11 mars à 16h dans la salle des fêtes de la Mare au Loup.

et l'espace jeune de la commune, deux ateliers ont été mis en place en amont de cette représentation. Lors de la première journée d'atelier, les jeunes inscrits à l'AJP ont eu l'occasion de fabriquer des Diddley Bow, instrument à cordes populaire aux États-Unis dans les années 1930 et qui a influencé le développement du blues. Durant la deuxième session du 7 mars, la découverte de la pratique de cet instrument sera mise à l'honneur à la Médiathèque. La restitution de ces deux ateliers aura lieu à l'occasion du concert du Riquet Jug Band, le dimanche 11 mars.



Riquet Jug Band est un trio de blues ragged and dirty, jouant du blues acoustique et électrique des années 1920-1930. Le répertoire du RJB est issu de la grande tradition du blues américain qui puise sa source dans le delta du Mississippi et prend la route des grandes cités industrielles comme Chicago, Memphis. Les trois protagonistes de ce trio original pétrissent un son blues bien à eux, inspiré par les standards des grands noms du blues noirs américains tels Big Bill Broonzy, Skip James, Memphis Jug Band. S'ils utilisent des instruments classiques tels la contrebasse, la guitare, le saxophone, les musiciens du Riquet Jug Band ont la particularité de jouer également avec des instruments originaux fabriqués par leurs soins, comme le faisaient les bluesmen à l'origine des Jugs-bands. Après un peu plus de 200 concerts depuis 2015, l'interprétation de ce répertoire originel mêlée aux compositions et à l'improvisation énergiques du trio fait du Riquet Jug Band un groupe de plus en plus suivi en France et dans la capitale, par les néophytes, comme par les aficionados du style blues. François: guitare/chant, Matti: contrebasse, Glenn: saxophone/harmonica/percussions et cœurs de bûcherons.

Concert gratuit.

Plus d'informations :
service.culture@leperray.fr / 01 30 46 31 15



Le Lieu est un espace dédié à la création de spectacles et aux projets artistiques, à Gambais dans les Yvelines. Des bâtiments qui n'avaient pas été utilisés depuis une dizaine d'années, ont été réhabilités par un collectif d'habitants, bénévoles, qui pendant un an ont mené un grand chantier afin que des compagnies de théâtre, danse, musique... puissent venir travailler et profiter des espaces.

Aujourd'hui, Le Lieu est au plein cœur de sa seconde saison culturelle, et prépare la troisième en collaboration avec les villes du Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée de Chevreuse. « Les Rendez-Vous du Lieu » sont des présentations des spectacles en cours de création par les équipes artistiques venues travailler au Lieu.

### Le Lieu

10, chemin des Pimentières 78950 Gambais lesgensdulieu@gmail.com http://le-lieu.org Facebook: @lelieugambais







11 mars

> Page 23

Concert Riquet Jug Band Salle des fêtes de la Mare au Loup Page 31



17 mars

Concert "accordéons-nous"
Granges du parc, parc municipal
> Page 24

19 mars et 9 avril

Sorties cinéma CCAS

Page 17

24 mars

Regards
sur le monde
la Birmanie
Granges du parc, parc municipal
> Page 24

24 mars

Carna al

> Page 27

31 mars

Contes
en bande
Granges du Parc,
parc municipal
> Page 28



# **MARS 2018**

Jeudi 1 Vendredi 2 Samedi 3 Dimanche 4 Lundi 5 Mardi 6 Mercredi 7 Jeudi 8 Vendredi 9 Samedi 10 Dimanche 11 Lundi 12 Mardi 13 Mercredi 14 Jeudi 15 16 Vendredi 17 Samedi Dimanche 18 Lundi Mardi 20 Mercredi 21 Jeudi 22 Vendredi 23 Samedi 24 Dimanche 25 Lundi 26 Mardi 27 Mercredi 28 Jeudi 29 Vendredi 30 Samedi 31

# **AVRIL 2018**

Dimanche	1
Lundi	2
Mardi	3
Mercredi	4
Jeudi	5
Vendredi	6
Samedi	7
Dimanche	8
Lundi	9
Mardi	10
Mercredi	11
Jeudi	12
Vendredi	13
Samedi	14
Dimanche	15
Lundi	16
Mardi	17
Mercredi	18
Jeudi	19
Vendredi	20
Samedi	21
Dimanche	22
Lundi	23
Mardi	24
Mercredi	25
Jeudi	26
Vendredi	27
Samedi	28
Dimanche	29
Lundi	30

1er avril

Chasse

aux œufs

Parc municipal

> Page 27



7 avril

Concert de printemps
Salle des fêtes de la Mare au Loup
Page 25

3 avril

Vide grenier de printemps Champ de foire

> Page 27

Théâtre
des contes
Salle des fêtes
de la Mare au Loup

> Page 24



16 au 20 avril
Semaine
Sportive
Structures
sportives
municipales
> Page 24



29 avril
"accroches cœur"
Salle des fêtes de la Mare au Loup
> Page 25